

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 039-213904345-20220408-58\_JACOBINS\_22-DE

Séance du 8 Avril 2022

Nombre de Conseillers	
en exercice	27
présents	18
représentés	9
votants	27
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	
Vote	
Pour	27
Contre	
Abstentions	

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS, Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, André JOURD'HUI (Adjoints), Hervé CORON (Conseillers Municipaux délégués), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacky REVERCHON, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD, Nicolas DEVAUX, Laurent GAUDIN, Antoine SEIGLE-FERRAND, Roland CHAILLON, Catherine WYCZTAK, Nicole CHOULOT (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Catherine CATHENOZ représentée par Dominique BONNET  
Christine GRILLOT représentée par Véronique LAMBERT  
Sébastien JACQUES représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC  
Joël MOUREAUX représenté par André JOURD'HUI  
Valérie BLONDEAU représentée par Jean-François GAILLARD  
Pascal PINGLIEZ représenté par Nicolas DEVAUX  
Olivier GRILLOT représenté par Jacky REVERCHON  
Claire PROST-JACQUOT représentée par Antoine SEIGLE-FERRAND  
Marie-Hélène RAFFANEL représentée par Laurent GAUDIN

Secrétaire de séance : Jacky REVERCHON

Convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

n° 58

Objet : Subvention aux associations pour la manifestation « Jacobins 2022 » qui aura lieu les 1<sup>er</sup> - 2 et 3 juillet 2022

VU la note de synthèse n° 2022-54 élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 8 avril 2022,

VU l'avis du comité consultatif « culture et patrimoine » réuni le 1<sup>er</sup> avril 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Aurélien BERTHOD-BLANC,

CONSIDERANT que, « Jacobins 2022 », qui célébrera, du 1<sup>er</sup> au 3 juillet, l'achèvement des travaux de restauration de l'ancienne église du couvent des Jacobins, sera un événement culturel et festif,

CONSIDERANT qu'un important volet musical est prévu,

CONSIDERANT que la participation de La Montaine prendra la forme de trois actions distinctes : le samedi 21 mai à 21h, l'orchestre d'harmonie se produira en extérieur, peut-être dans la cour du lycée H. Friant, construit à l'emplacement de l'ancien couvent des Jacobins. Il s'agira d'un concert-récit : aux côtés des musiciens, des récitants professionnels et amateurs vont être mobilisés, ainsi qu'un créateur graphique ou vidéo illustrant en direct le concert. Le dimanche 26 juin, à 16h, à l'ancienne église des Jacobins, La Montaine invite trois autres chorales pour organiser une « Fête de la Voix » au sein de l'édifice. Idéal de par sa conception et son acoustique pour les chœurs, La Montaine y construira un répertoire alliant œuvres classiques, intégrant des œuvres sacrées, et moderne. Enfin, lors du week-end, l'ensemble de cuivres complet ou partiel ainsi que le quintet de clarinettes et le quatuor de flûtes se produiront lors de l'inauguration officielle ainsi que pendant les festivités à plusieurs endroits dans la ville. Pour sa participation, La Montaine sollicite une subvention de 2 000 euros.

.../. 2 –

CONSIDERANT que le Chœur Schütz se produira le samedi 2 juillet, à 17h, à l'ancienne église des Jacobins. Il s'est constitué en décembre 1985 autour de Jean Mislin, organiste et chef de chœur. Accompagné d'un ensemble à cordes et d'un orgue, il interprétera des œuvres sacrées (pièces de Dietrich Buxtehude, Johannes Brahms, John Rutter...). Pour sa participation, le Chœur Schütz sollicite, par l'intermédiaire de l'association Les Jacobins, à l'origine de sa venue, une subvention de 3 993,50 euros.

CONSIDERANT que Felix Hell se produira le dimanche 3 juillet, à 18h, à la collégiale Saint-Hippolyte. Felix Hell est l'un des organistes les plus recherchés et les plus reconnus au monde. Il s'est produit lors de plus de 1 000 concerts en Amérique du Nord, en Europe, en Asie, en Australie. Il est organiste à l'église luthérienne Saint-Pierre de Manhattan. Pour sa participation, l'Association des Amis des Orgues Cavallé-Coll de Poligny, à l'origine de sa venue, sollicite la somme de 1 500 euros.

CONSIDERANT que les artistes de l'association Isatis, organisent une exposition à la chapelle de la Congrégation de peinture, sculpture, peinture, céramique, origami et photographies, du samedi 18 juin au dimanche 10 juillet 2022. Les artistes accueilleront bénévolement les enfants des écoles de Poligny pour des visites pédagogiques et dispenseront des ateliers artistiques gratuits pour la réalisation de tableaux sur le thème du patrimoine polinois avec un accent mis sur l'église des Jacobins. Pour sa participation, l'association sollicite une subvention et il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 €.

CONSIDERANT que d'autre part, les associations polinoises ont été sollicitées pour apporter leur concours au montage et démontage des tables lors du banquet qui se tiendra le dimanche 3 juillet, et pour en assurer le service. Il a été prévu de réserver deux euros par repas servi au bénéfice des associations. La somme sera répartie au prorata des bénévoles impliqués. C'est pourquoi, lors de sa séance du 10 décembre 2021, le conseil municipal, en adoptant le plan de financement de « Jacobins 2022 », avait réservé la somme de 2 814 euros aux associations, correspondant à une estimation maximale d'un peu plus de 1 400 repas servis.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de :

- 2 000 € à l'association « la Montaine »
- 3 993.50 € à l'association « les Jacobins » pour la participation du Chœur Shütz
- 1 500 € à l'association des amis des orgues Cavallé Coll
- 1 500 € à l'atelier Isatis

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,

Dominique BONNET